

La Direction vous répond

RMCF

Vous allez réaliser des prêts en ligne pour le personnel retoucheur du RMCF.

- **Pouvez-vous, vous engager à respecter une durée maximale de 3 mois ?**

Réponse Direction :

La réflexion initiale était engagée sur une durée de prêt de 4 mois. Suite aux remarques des retoucheurs, nous regardons pour ramener la durée à 3 mois après formation. Nous nous engageons à faire respecter cette durée.

- **Pouvez-vous, vous engager à éviter de solliciter le personnel de +55 ans ?**

Réponse Direction :

Le personnel âgé de plus de 55 ans ne sera pas concerné par les prêts en ligne. Nous nous y engageons.

- **Pouvez-vous, vous engager à prendre en compte ces prêts en projet individuel lors des entretiens ?**

Réponse Direction :

Il existe des règles liées au maintien des compétences lors de mission en prêt. Nous appliquerons ces règles.

- **Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour accompagner au mieux les salariés en prêt ?**

Réponse Direction :

La hiérarchie de QCP maintiendra un contact régulier avec le personnel en prêt.

Avis CFDT:

Lors de nos différentes rencontres avec la direction sur les mouvements du personnel RMCF, des avancées ont été obtenues par vos élus CFDT. La confirmation des engagements a été demandé lors des questions DP. Il était important que ces accords verbaux soient actés par écrits, il sera plus facile pour nous d'intervenir en cas de non respect.

Les paroles s'envolent, les écrits restent.